AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 11-4-67 634889

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION D'ORLÉANS (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, [redacted]) INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)

ABONNEMENT ANNUEL
25 Francs

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

Supplément n° 1 au Bulletin n° 79 — 10 AVRIL 1967 —

AVERTISSEMENTS — ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER (Tous départements)

Le traitement conseillé dans notre Bulletin du 29 Mars a pratiquement perdu son efficacité par suite des pluies parfois abondantes de ces derniers jours. De plus les poiriers sont arrivés ou vont arriver au stade de la défloraison particulièrement sensible aux contaminations.

Ces risques de contamination étant très graves par suite de l'importance des projections d'ascospores la protection des arbres doit rester parfaite. En conséquence, il y a lieu d'effectuer un nouveau traitement dès réception de ce Bulletin.

TAVELURE DU POMMIER (Tous départements)

De nombreuses variétés de pommiers arrivent au stade de pré-floraison où elles sont très sensibles aux contaminations.

Les projections d'ascospores sont également très nombreuses. En conséquence, il y a lieu d'effectuer un traitement sur toutes les variétés de pommiers ayant atteint ou dépassé les stades C3-D.

INFORMATIONS — ARBRES FRUITIERS

OIDIUM DU POMMIER

Dans tous les vergers où l'on redoute cette maladie il y a lieu d'ajouter un produit anti-Oïdium à la bouillie destinée à combattre la Tavelure.

MONILIA DU CERISIER ET DU PRUNIER

Nous rappelons les indications données dans nos Bulletins précédents. Les conditions climatiques actuelles sont favorables au développement du Monilia. Il y a donc lieu d'effectuer un traitement dès la fin de la floraison (stade G).

HOPLOCAMPE DES POIRES

Dans tous les vergers où des dégâts de ce ravageur sont à craindre il y a lieu de tenir compte des indications données dans notre Bulletin du 29 Mars.

HOPLOCAMPE DES PRUNES

Dans tous les vergers où l'on redoute les attaques de l'Hoplocampe des prunes il y a lieu d'effectuer un traitement lorsque les 3/4 des pétales seront tombés.

On pourra utiliser un des produits conseillés pour l'Hoplocampe des poires.

P.1/1.64

Imprimerie de la Station d'Orléans - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

.../...

ARAIGNEES ROUGES

Les premières éclosions des oeufs d'hiver ont été observées mais il est encore trop tôt pour intervenir. Attendre un prochain Bulletin de la Station.

ANTHONOME DU POMMIER

Sur les variétés tardives où des dégâts ont été observés l'année dernière il y a lieu d'effectuer un traitement lorsque la majorité des boutons à fleurs sera arrivée aux stades B-C.

CULTURES OLEAGINEUSES

MELIGETHE DU COLZA

Malgré des conditions climatiques en général peu favorables à ce ravageur le nombre des méligèthes a augmenté dans les cultures. Il est donc indispensable de suivre les indications données dans notre Bulletin du 21 Mars.

Nous rappelons que les traitements réalisés au moyen de produits toxiques pour les abeilles sont interdits pendant la pleine floraison des colzas. Ce stade pleine floraison est atteint quand 50 % des pieds ont au moins une fleur ouverte ou quand le nombre total de fleurs est supérieur à 100 par mètre carré. Les seuls produits non toxiques efficaces contre les méligèthes sont : le TOXAPHENE, le POLYCHLORO-CAMPHANE, l'ENDOSULFAN et la PHOSALONE.

CULTURES LEGUMIERES

MOUCHE DE L'ASPERGE

Les premières mouches ont été observées dans les situations les plus chaudes. Il y a donc lieu d'intervenir le cas échéant en tenant compte des indications données dans la notice qui a été remise à chaque abonné.

MOUCHE DES SEMIS DU HARICOT

La désinfection des semences permet de protéger les cultures de haricots des attaques des "asticots" qui font parfois des dégâts considérables. On pourra utiliser par kilo de semences l'un des produits suivants : TRICHLORONATE : 0,75 g de matière active, ALDRINE : 5 g de M.A., CARBOPHENOTHION : 6,66 g de M.A.

CULTURES DIVERSES

CHENILLES DE NOCTUELLES OU VERS GRIS

Ces chenilles très polyphages s'attaquent à de nombreuses cultures.

Elles sont très difficiles à observer car elles ne s'alimentent que la nuit. Cependant, on peut les trouver en soulevant les mottes de terre à proximité des plantes attaquées.

On peut les combattre soit en pulvérisant des produits insecticides sur les plantes elles-mêmes, soit en épandant des appâts. Les pulvérisations ou les poudrages ne sont pleinement efficaces que sur les jeunes chenilles. Les produits les plus intéressants sont ceux à base d'ALDRINE, de DIELDRINE, de PARATHION ou de TOXAPHENE. Les appâts empoisonnés doivent être utilisés lorsque les chenilles sont plus âgées. Ils peuvent être constitués par le mélange de 100 kgs de son humidifié par 20 à 40 litres d'eau avec une matière active suivante : D.D.T. : 1 kg de matière active, TOXAPHENE : 0,600 kg de M.A., DIELDRINE : 0,400 kg de M.A., HEPTACHLORE : 0,300 kg de M.A., H.C.H. 1 kg de M.A.

Les appâts doivent être répandus de préférence le soir à raison de 60 à 80 kgs par hectare.

Nous rappelons qu'en cultures légumières l'H.C.H. est interdit et que l'ALDRINE et la DIELDRINE ne sont autorisés que pour la confection d'appâts empoisonnés, la désinfection des sols et des semences.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,
G. RIBAULT.
B. PACQUETEAU.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
G. BENAS.